



N° 11417 \* 11

Formulaire obligatoire en vertu des dispositions des articles 242 septies A et 242 septies A de l'annexe II au CGI



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET TAXES ASSIMILEES

DECLARATION RELATIVE A L'EXERCICE OU A LA PERIODE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

8325019401 0001

Jours et heures de réception DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 12H ET 13H30 A 16H ET SUR RDV
TEL. SIE : 05 53 69 19 73 TEL. IFU : 05 53 69 19 73

Adresse du service où cette déclaration doit obligatoirement être renvoyée au plus tard le 4 mai 2010 (clôture au 31/12/2009) ou, sur option (CGI, ann. II, art. 242 septies A), dans les trois mois de la clôture de l'exercice (clôture en cours d'année)

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES D'AGEN RUE RENE BONNAT 47921 AGEN CEDEX 9 eco pli 67 STRASBOURG CTC 26.02.10 CIO960

Identification du destinataire Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

8325019401 0001 M DESAGES GERARD 5 RUE DES MERLES 59229 TETEGHEM

PUSOCQ 47230 BARBASTE

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

Table with columns: SIE, Numéro de dossier, Clé, Période, CM, OPT, CDI, Code service, Régime. Values: 470 01 00, 3 20148, 50, 3 99 09, 0 1, 50, 651, ST

F R 0 6 4 5 1 8 2 7 3 5 6 0 0 0 2 8

Numéro de TVA intracommunautaire

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

31829

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

- (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).
(2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite

0010

MODALITES DE DECLARATION ET DE PAIEMENT

ATTENTION : Ne portez pas de centimes d'euro (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).

PAIEMENT DATE SIGNATURE

Date : 8/04/2010 Signature :

Téléphone :

Case à cocher

Paiement par virement bancaire :

Paiement par imputation\* :

\* (joindre l'imprimé n°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Somme :

Date :

N° PEC

N° d'opération

Pénalités

Taux 5% 9005

Taux % 9006

Taux % 9007

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ; l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Date de réception

CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE

SI AU 1er JANVIER 2010 VOUS DETENIEZ DANS VOS LOCAUX PROFESSIONNELS UN OU PLUSIEURS APPAREILS RECEPTEURS DE TELEVISION, VOUS DEVEZ DECLARER ET PAYER LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC (ex-redevance audiovisuelle) (ligne 56 de l'annexe 3310A, ligne 4A de la déclaration CA12/CA12E ou ligne 35 de la déclaration CA12A/CA12AE).

Au titre de 2010, le montant de la contribution à l'audiovisuel public est de 121 € en métropole (484 € pour les débits de boissons) et de 78 € dans les DOM (312 € pour les débits de boissons).

Si vous déteniez plusieurs téléviseurs au 1er janvier 2010, une fiche de calcul est à votre disposition sur le site www.impots.gouv.fr/professionnels/vos impôts/redevance audiovisuelle/en savoir plus/fiche de calcul.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES HABITUEL.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre service des impôts, s'il vous manque une indication pour remplir cette déclaration. Vous pouvez également vous reporter à la notice, si vous souhaitez des informations sur la TVA intracommunautaire, le coefficient de taxation ou l'euro.

**I - TVA BRUTE**

OPERATIONS NON IMPOSABLES		Base hors taxe	OPERATIONS NON IMPOSABLES		Base hors taxe
01	Achats en franchise.....	0037	4B	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0043
02	Exportations hors CE.....	0032			
03	Autres opérations non imposables ..	0033	4D	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France.....	0029
04	Livraisons intracommunautaires...	0034			

OPERATIONS IMPOSABLES		Base hors taxe	Taxe due
<b>- réalisées en France métropolitaine</b>			
05	Taux normal 19,6 % .....	0206	
06	Taux réduit 5,5 % .....	0105	
6B	.....		
<b>- réalisées dans les DOM</b>			
07	Taux normal 8,5 % .....	0201	
08	Taux réduit 2,1 % .....	0100	
8B	.....		
<b>- à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)</b>			
09	Opérations imposables à un taux particulier .....	0950	
10	Anciens taux.....	0900	
<b>- autres opérations</b>			
AA	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France.....	0030	
AB	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0040	
AC	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts) .....	0044	
11	Cessions d'immobilisations .....	0970	
12	Livraisons à soi-même .....	0980	
13	Autres opérations imposables .....	0981	
14	Acquisitions intracommunautaires .....	0031	
<i>dont</i>			
15	TVA sur immobilisations <input type="text" value="0982"/>		
16	<b>TOTAL DE LA TAXE DUE (lignes 5 à 14)</b> .....		

AUTRE TVA DUE			
17	Remboursements provisionnels obtenus en cours d'année ou d'exercice .....	0983	
18	TVA antérieurement déduite à reverser.....	0600	
19	<b>TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 16 + 17 + 18)</b> .....		

**II - TVA DEDUCTIBLE**

AUTRES BIENS ET SERVICES			Taxe déductible
20	Déductions sur factures (1).....	0702	82
21	Déductions forfaitaires (1).....	0704	
22	<b>TOTAL (lignes 20 + 21)</b> .....		82

*Total TVA payé sur factures  
avocats et autres*

IMMOBILISATIONS			
23	TVA déductible sur immobilisations (1).....	0703	

AUTRE TVA A DEDUIRE			
24	Crédit antérieur non imputé et non remboursé.....	0058	
25	Omissions ou compléments de déductions .....	0059	
25A	(1) Compte-tenu, le cas échéant, du coefficient de taxation forfaitaire.....%		
26	<b>TOTAL DE LA TVA DEDUCTIBLE (lignes 22 + 23 + 24 + 25)</b> .....		
27	Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM		

**III - TVA NETTE**

**RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION**

				Taxe	
28	TVA due : (Ligne 19 - ligne 26) .....			<b>82</b>	
<i>ou</i>					
29	CRÉDIT : (Ligne 26 - ligne 19) .....		0705		
<b>IMPUTATIONS/REGULARISATIONS</b>					
Acompte 1	Col 1 : Montant effectivement payé .....	Col. 2 : Montant restant à payer .....	30	Acomptes payés et/ou restant dus (Tot. 1 + Tot. 2) .....	0018
Acompte 2	.....	.....			
Acompte 3	.....	.....			
Acompte 4	.....	.....	31	Sommes à imputer .....	9989
	<b>Tot. 1</b> .....	<b>Tot. 2</b> .....	32	Sommes à ajouter .....	9999

**RÉSULTAT NET**

33	<b>SOLDE À PAYER</b> si (lignes 28 + 32) - (lignes 29 + 30 + 31) ≥ 0 .....		
<i>ou</i>			
34	<b>EXCÉDENT DE VERSEMENT</b> si (lignes 30 + 31) - (lignes 28 + 32) ≥ 0 .....		
35	<b>SOLDE EXCÉDENTAIRE</b> (lignes 29 + 34) ou (lignes 29 + 30 + 31 - 32) .....		0020

**IV - DÉCOMPTÉ DES TAXES ASSIMILÉES**

Nature des taxes		Taxe brute
36	Taxe sur les retransmissions sportives (CGI, art. 302 bis ZE) .....	4215
37	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (CGI, art. 302 bis MB) .....	4220
38	Taxe d'abatage (CGI, art. 1609 septvicies) .....	4216
39	Taxe sur l'édition des ouvrages de librairie (CGI, art. 1609 undecies et suiv.) .....	3510
40	Taxe sur les appareils de reproduction ou d'impression (CGI, art. 1609 undecies et suiv.) .....	3520
41	Taxe sur les huiles alimentaires FIPSA (CGI, art. 1609 vicies) .....	3240
42	Taxe sur les ventes et les locations de vidéogrammes destinés à l'usage privé du public (CGI, art. 1609 sexdecies B) .....	4202
43	Taxe sur les actes des huissiers de justice (CGI, art. 302 bis Y) .....	4206
44	Taxe sur les embarquements ou débarquements de passagers en Corse (CGI, art. 1599 vicies) .....	4204
45	Taxe pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle (CGI, art. 1609 sexvicies) .....	4217
46	Taxe sur les boues d'épuration urbaines et industrielles (CGI, art. 302 bis ZF) .....	4223
47	Contribution perçue au profit de l'INPES (CGI, art. 1609 octovicies) .....	4222
4A	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) (CGI, art. 1605 et suiv.) .....	4219
4B	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) due par les loueurs d'appareils (CGI, art. 1605 et suiv.) .....	4221
4C	Taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision (CGI, art. 302 bis KD) .....	4214
4D	Taxe sur la publicité télévisée (CGI, art. 302 bis KA) .....	4201
4E	Contribution annuelle pour la modernisation du secteur de la restauration (article 22 de la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques) .....	4227
4F	.....	
48	ACOMPTES TAXES ASSIMILEES PAYÉS OU RESTANT DUS .....	0019

**V - RECAPITULATION**

**CREDIT OU EXCEDENT**

49	Solde excédentaire (report de la ligne 35) .....		
50	Remboursement demandé au cadre VI, page 4 .....	8002	
51	Crédit à reporter (cette somme est à reporter ligne 24 de la prochaine déclaration CA 12/CA 12 E) .....	8003	
52	Crédit imputé sur le ou les prochains acomptes .....	8004	
53	Taxes assimilées [ligne 48 - (total l. 36 à 4F)] .....		

**SOLDE A PAYER**

54	TVA (report de la ligne 33) .....	
55	Taxes assimilées [total lignes 36 à 4F] - ligne 48] .....	
<b>ATTENTION ! UNE SITUATION DE TVA CREDITRICE (LIGNE 49 SERVE) NE DISPENSE PAS DU PAIEMENT DES TAXES ASSIMILEES DECLAREES LIGNE 55</b>		
56	<b>TOTAL À PAYER</b> (Lignes 54 + 55) .....	

Acomptes (cochez les cases correspondant aux acomptes déduits l. 30). Précisez l'année.

58	<input type="checkbox"/> Avril	<input type="checkbox"/> Octobre
	<input type="checkbox"/> Juillet	<input type="checkbox"/> Décembre

**BASE DE CALCUL DES ACOMPTES DUS AU TITRE DE L'EXERCICE SUIVANT**

57	TVA [ligne 16 - (lignes 11 + 12 + 15 + 22)] .....	
----	---	--

**La partie demande de remboursement de crédit de TVA (page 4) peut être transmise par téléTVA.**

Avec TéléTVA (par transfert de fichier ou internet), vous pouvez déclarer et payer votre TVA sans aucune contrainte de réception d'imprime, de délai d'acheminement, de date (d'ordre de virement éventuelle) la somme due sera déduite

**VI DEMANDE DE REMBOURSEMENT**

Crédit remboursable dégagé à la clôture de l'année ou de l'exercice (ligne 29) si celui-ci est $\geq 150$ € .....	<i>a</i>	
Excédent de versement dégagé (ligne 34) .....	<i>b</i>	
Maximum remboursable ( <i>a + b</i> ) .....	<i>c</i>	
Remboursement demandé .....	<i>d</i>	
Crédit reportable ( <i>c - d</i> ) ou ( <i>c - d + ligne 29</i> ) si le crédit dégagé ligne 29 est $< 150$ € .....	<i>e</i>	

LE SOUSSIGNÉ (NOM, PRÉNOM, QUALITÉ) : .....

DEMANDE LE REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE (EN CHIFFRES)

- À CRÉDITER AU COMPTE DÉSIGNÉ .....

COCHER

SELON

LE CHOIX

- À IMPUTER SUR UNE ÉCHÉANCE FUTURE (joindre l'imprimé n°3516) .....

À ....., LE .....  
SIGNATURE :

**CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

**LE COMPTABLE DES IMPÔTS SOUSSIGNÉ CERTIFIE QUE L'ENTREPRISE DEMANDERESSE :**

- NE FIGURE À AUCUN TITRE COMME RELIQUAIRE DANS LES ÉCRITURES DU SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES ;

(1) - EST REDEVABLE DE LA SOMME DE .....

AU TITRE DE .....

OBSERVATIONS (2) : .....

À ....., LE .....

N° D'ENREGISTREMENT MEDOC

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

(2) Indiquer, notamment, les raisons pour lesquelles il paraît opportun d'exiger une caution.  
Préciser, le cas échéant, qu'un avis de compensation n° 3382 est établi.

SIGNATURE ET CACHET D'AUTHENTICITÉ :

L'INSPECTEUR (1) LE CONTRÔLEUR (1) DES IMPÔTS SOUSSIGNÉ ÉMET UN AVIS

FAVORABLE  
DÉFAVORABLE

(1) AU REMBOURSEMENT DE LA SOMME

DE .....

OBSERVATIONS (2) : .....

À ....., LE .....

SIGNATURE ET CACHET D'AUTHENTICITÉ :

CODE REJET / ADM PARTIELLE    
 TYPE DE REJET  TYPE DE CONTROLE   
 N° ALPAGE

• Nombre de documents présentés - sur demande de l'inspecteur - pour justifier :

- les affaires d'exportation .....
- les taxes déductibles .....
- Nombre de bulletins de recoupe-ment établis .....

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

(2) Indiquer, notamment, les raisons pour lesquelles il paraît opportun d'exiger une caution.  
Préciser, le cas échéant, les motifs de rejet total ou partiel du remboursement demandé.

**LE DIRECTEUR SOUSSIGNÉ AUTORISE LE REMBOURSEMENT**

DE LA SOMME DE .....

AU PROFIT DE .....

LA PRÉSENTATION D'UNE CAUTION : A ÉTÉ EXIGÉE (1).  
N'A PAS ÉTÉ EXIGÉE (1).

À ....., LE .....

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

SIGNATURE ET CACHET D'AUTHENTICITÉ :

**Décisions prises par délégation**

Nature op.	Numéro op.	Date	Nom - signature